



COMITE DE MOSELLE DE BASKET-BALL

Organisme Départemental de la F.F.B.B.

NEWSLETTER N°2

La C.D.A.M.C. de Moselle vous adresse cette seconde « newsletter ». Ses membres vous souhaitent une excellente année 2010 tout au niveau personnel que sportif.

Désignations -

Depuis le début de la saison, seules trois rencontres ont été dirigées par un seul arbitre. Autrement dit, lorsque vous vous retrouvez seul pour siffler, c'est que votre collègue ne s'est pas déplacé. Afin d'éviter ce genre de désagrément, nous demandons que le premier arbitre contacte le second afin d'être sûr de vous retrouver à deux.

Les retours de désignations sont toujours aussi nombreux et souvent illégitimes. De plus, ces retours surviennent 24h ou 48h avant la rencontre, par mail : les répartiteurs ne sont pas 24h sur 24h sur leur ordinateur ; la moindre des choses, c'est d'appeler.

A partir du 30 janvier 2010, les répartiteurs devront désigner les rencontres Cadets « Honneur » et Minimes « Honneur » du Championnat Régional.

Veuillez lire, dans la partie « Frais », la façon de procéder pour le remboursement de ces rencontres.

Frais -

Beaucoup d'erreurs ou d'omissions sont relevées lorsque vous envoyez vos fiches de frais chaque mois. Voici ces erreurs ou omissions :

- absence du numéro de la rencontre ou numéro erroné
- date erronée ou non indiquée
- total à rembourser erroné ou non indiqué

Attention, ces erreurs peuvent conduire à un non remboursement de vos frais ; alors soyez vigilant lorsque vous remplissez vos fiches de remboursement.

De plus, voici un rappel concernant les frais pour les matches couplés :



COMITE DE MOSELLE DE BASKET-BALL

Organisme Départemental de la F.F.B.B.

Championnat de Moselle

Matches débutant avant 20h :

- le premier match : frais selon barème départemental
- les suivants selon le barème des matches couplés :
 - * 23 € = Cadets / Seniors
 - * 17 € = Minimes
 - * 12 € = Benjamins

Matches débutant avant / après 20h :

- Pour le match débutant avant 20 h : frais selon le barème des matches couplés :
 - * 23 € = Cadets / Seniors
 - * 17 € = Minimes
 - * 12 € = Benjamins
- Pour le match débutant après 20h : frais selon le barème départemental après 20h

Championnat de Moselle suivi de Championnat de Lorraine

- * 23 € pour la rencontre « Moselle »
- * barème régional pour la rencontre « Lorraine »

Rappel : l'indemnité de match est parfois erronée sur vos convocations. Vérifiez le barème départemental disponible sur votre clef USB ou sur le site du Comité de Moselle de Basket-Ball.

Document à fournir pour les remboursements des frais d'arbitrage départementaux :

Lors du prochain envoi de votre feuille de remboursement de frais, joindre, OBLIGATOIREMENT, une photocopie de la carte grise du véhicule avec lequel vous vous déplacez pour aller arbitrer. Pour les mineurs, joindre la photocopie de la carte grise de la voiture des parents. **J'insiste sur le caractère obligatoire de cette prescription.**

Championnat de Lorraine – rencontres Cadets et Minimes « Honneur » :

Pour le remboursement des frais des rencontres Cadets « Honneur » et Minimes « Honneur » du championnat régional, il suffira de renvoyer un RIB à la Ligue Lorraine de Basket-Ball (adresse : 31, rue J.J. Baptiste Thierry Solet – B.P. 3411 – 54015 NANCY cedex). Le barème utilisé est celui de la Ligue. Attention !! pour faire la distinction entre rencontre départementale ou régionale, il suffit de lire les convocations. Les matches régionaux sont répertoriés : CM HO ou MM HO ; alors que les matches départementaux sont inscrits : CM HON ou MM HON.



COMITE DE MOSELLE DE BASKET-BALL

Organisme Départemental de la F.F.B.B.

Feuilles de marque -

Pour les rencontres de Coupe de Moselle, les arbitres doivent noter leurs frais dans le cadre réclamation : leur nom, kilomètres parcourus, la somme perçue pour la rencontre et signer (les capitaines des équipes ne signent pas).

Stages -

Les stages des 9 et 10 janvier 2010 ont dû être annulés en raison des intempéries.

Le prochain stage (n°2) aura lieu les 20 et 21 février 2010 à Knutange : ce sera le stage de perfectionnement. Veuillez répondre le plus rapidement possible.

Divers -

Nous souhaitons la bienvenue, dans notre département, à COLLET Thibault (arbitre du Championnat de France).

Messieurs BOUMAZA Farid et Nordine, de retour dans le département, seront à nouveau désignés.

Toutes nos félicitations à CUNTRERI Fabien et ROUX Jean Philippe pour leur participation au Tournoi Inter Comité (T.I.C.) à Vandoeuvre. Bonne prestation !

Félicitations également à JEAN Mickaël pour sa participation au tournoi des Quatre Frontières en Alsace.

Veuillez noter le nouveau numéro de téléphone de STAUDT Jonathan (répartiteur) : 06.40.13.16.01. L'ancien numéro fonctionne encore un mois.

Rappel : lorsque vous envoyez des courriels, n'oubliez pas de servir les deux répartiteurs : DUCANOS Audrey (a.ducanos@hotmail.fr) et STAUDT Jonathan (basketteur57@sfr.fr).

Excellente continuation à tous.

Le Président de la CDAMC,
Kaced DJAMEL